

RÉPONSE – M 013 A – 22.12

Réponse du Conseil administratif à la motion M 013 – 20.06

déposée par Madame Leila MÜLLER, Messieurs Christophe DULEX et Yves MAGNIN, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

JOURNÉE SPORTS POUR TOUS « ERNEST GREINER »

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Par son vote de la motion susmentionnée, votre Conseil invitait le Conseil administratif à dénommer dorénavant la manifestation annuelle issue de la motion M 065 - 00.05 « Sports pour tous, Journée Ernest GREINER ».

Tel qu'annoncé au moment de la présentation de cette motion au Conseil municipal, la pérennité de la « Journée Sport pour tous » n'est pas assurée.

Aussi, afin de rendre hommage à Monsieur Ernest GREINER, en restant en phase avec ce qui tenait à cœur à ce sportif émérite et amoureux de nature qui aimait s'entraîner le long du Rhône, nous avons décidé de lui dédier une plaque commémorative située en pleine nature, perpétuant de manière symbolique l'héritage qu'il a transmis à Vernier.

L'inauguration de la plaque commémorative « Ernest GREINER » s'est déroulée à l'emplacement du Moulin-des-Frères le 1^{er} septembre 2022 en présence de la famille et de représentants des autorités exécutives et délibératives de la Commune.

La motion M 013 – 20.06 est ainsi close.

Martin STAUB
Conseiller administratif

Vernier, le 20 décembre 2022 / th. 194077

